



Québec, le 15 février 2010

Objet : Inscription au camp de jour pour adolescents Aspergers âgés de 12 à 18 ans

Le camp de jour pour les adolescents qui ont le syndrome d'Asperger **Les potes Asperger** se déroulera, encore cette année, sur une période de six semaines. Celles-ci auront lieu du 5 juillet au 13 août. Comme par les années précédentes, le camp de jour aura lieu du lundi au vendredi, de 9 à 16 heures.

Vous avez la possibilité de vous inscrire pour une période de une à six semaines. Nous vous demandons cependant de spécifier vos préférences sur la feuille d'inscription. Les semaines de fréquentation seront distribuées de façon équitable entre les familles dont l'enfant réside toujours à la résidence familiale. Les personnes vivant dans des familles d'accueils ou autres sont aussi invitées à participer, s'il reste des places disponibles.

L'endroit où se déroulera le camp est le même que par les années précédentes, l'église Saint-Albert le Grand sur la 2^e Avenue à Limoilou. Chaque participant est responsable de se rendre et de partir du camp par ses propres moyens : transport en commun, vélo, transport adapté. Le transport en cours de journée pour les activités sera assumé par Autisme Québec.

Le camp accueillera six campeurs par semaine, encadrés par deux moniteurs expérimentés. Vu le nombre restreint de moniteurs, certains comportements peuvent nous forcer à refuser l'accès à un participant ou à entraîner la cessation du service en cours d'été. Les différentes modalités et les règles de vie vous seront communiquées ultérieurement. Comme l'an dernier, plusieurs activités sportives, culturelles, de plein-air et de création seront à l'honneur. Les animateurs établiront la programmation selon le profil des adolescents inscrits à chaque semaine. Il est donc important de nous retourner le formulaire dûment rempli!

Les frais d'inscription sont de 50 \$. Les coûts de fréquentation sont de 125 \$ par semaine. Pour les personnes n'habitant pas dans leur famille naturelle, le coût est de 225\$ par semaine. Un chèque au montant de l'inscription doit nous parvenir accompagné du formulaire. Lorsque les dates de fréquentation vous seront confirmées, vous pourrez payer en un ou plusieurs versements (chèques postdatés). Le dernier versement doit être en date du 9 août 2010.

Vous pouvez vous adresser à votre CLSC pour vérifier si vous êtes admissibles à de l'aide financière. Autisme Québec n'offre aucune aide en loisirs d'été pour ce service. Veuillez nous faire parvenir votre formulaire d'inscription avant le vendredi 12 mars 2010. La confirmation de vos choix sera faite avant le vendredi 16 avril 2010.

Prenez note qu'à partir du 1^{re} mars Marie-Joëlle Langevin reprendra le poste de coordonatrice des services jusqu'au retour de Véronique Taillefer.

Ce fut un grand plaisir pour moi de travailler pour vous et avec vous. Pour plus d'information n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Kathleen Roy
Coordonnatrice des services
418 624-7432 poste 103